# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP21-6-68 793727

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DES PAYS DE LA LOIRE

EDITION DE LA STATION XXXXXXXXXXXX ANGERS — Tél. 88-30-34 / 88-06-15 Poste 571

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, XXXXXXX VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02 — Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

AVERTISSEMENTS -

VIGNE

MILDIOU - Les récentes pluies d'orage, très locales, mais parfois très abondantes, ont provoqué des contaminations dont les taches vont s'extérioriser à la fin de la semaine en cours. En conséquence:

- dans les vignobles de Maine-et-Loire (sauf le vignoble de Muscadet), de la Sarthe, de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne (sauf le vignoble de Neuville-de-Poitou), effectuer un nouveau traitement immédiat si les pluies ont été abondantes. Dans le cas contraire, ce traitement peut être repoussé à la fin de la semaine en cours.
- dans le vignoble de Muscadet de Maine-et-Loire et dans les vignobles de la Loire Atlantique, terminer d'urgence le traitement conseillé dans la note du 12 Juin, partout où il n'a pas encore été réalisé.
- dans le vignoble de Neuville-de-Poitou, effectuer un nouveau traitement immédiat.

BLACK-ROT - Dans le vignoble de Neuville-de-Poitou, des taches doivent apparaître actuellement et de nouvelles contaminations peuvent se produire à la faveur des pluies. Il est indispensable d'assurer à nouveau la protection de l'ensemble du vignoble contre cette affection. Cette protection pourra être réalisée par le traitement dirigé contre le mildiou qui devra être exécuté avec soin.

INFORMATIONS -

OIDIUM - Sur les vignobles sensibles on pourra profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour assurer la protection contre l'Oïdium.

ERINOSE - Des attaques importantes d'érinose sont signalées, notamment sur hybrides. Il est rappelé que les produits soufrés limitent les attaques de cet acarien.

AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER - Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées. Toutefois de nouvelles taches vont apparaître dans le cours de cette semaine. En conséquence:

- dans les vergers de poiriers et de pommiers de tous les départements sauf dans la région

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS · Directeur-gérant : L. BOUYX

de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement là où des taches de tavelure ont été observées et où des pluies importantes se sont produites.
- dans les vergers de poiriers et dans les vergers de pommiers cultivés en forme basse dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, effectuer un nouveau traitement immédiat. Sur la variété Reinette Clochard cultivée en forme haute tige, attendre de nouvelles informations pour intervenir.

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Dans tous les vergers déjà traités contre le carpocapse, effectuer un nouveau traitement qui pourra être mixte avec celui dirigé contre les tavelures, partout où les récentes pluies ont éliminé la protection. Dans les vergers où le traitement n'a pas été lessivé par les pluies, cette application pourra être repoussée au début de la semaine du 24 au 29 Juin.

Ces observations ne sont pas valables pour les vergers des départements de la Sarthe et de la Mayenne, ni pour la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, pour lesquels d'autres informations seront données.

INFORMATIONS -

PSYLLE DU POIRIER - On note par endroit des attaques importantes. En cas de nécessité, utiliser un produit actif contre cet insecte.

ARAIGNEE ROUGE - Surveiller les pullulations et intervenir en cas de nécessité.

MOUCHE DE LA CERISE - Le vol se poursuit. Continuer d'assurer la protection sur les variétés sensibles.

AVERTISSEMENTS -

POMMES DE TERRE

MILDIOU - Des foyers assez nombreux sont disséminés dans les cultures et les récentes pluies ont assuré de nouvelles contaminations. En conséquence, dans toutes les cultures de variétés sensibles ayant subi des précipitations récentes et non destinées à un prochain arrachage, effectuer un nouveau traitement.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE - Effectuer également un nouveau traitement.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 18 JUIN 1968.